

de chez nous
ABREUVIC DU NORD
 ville de
 emplace de Paris. LILLE
 nord
 Bureaux à PARIS,
 43, boul. Hausmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU
ROUBAIX : Tél. 1-51
 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : Tél. 1-55
 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Le pain à 2 fr. 20 dans le Nord à partir de demain

Les meuniers exigeaient un prix des farines faisant passer celui du pain à 2 fr. 25.

La situation devient réellement critique et nous nous demandons quand cette ascension du prix du pain finira et comment nous en sortirons.

La réunion de la commission consultative des farines

Voilà d'ailleurs, le compte-rendu de la réunion de la Commission consultative des Farines, qui s'est tenue hier matin, à 10 heures, à la Préfecture, sous la présidence de M. le Préfet du Nord.

Assistaient, en outre, à cette assemblée MM. Delebarre, président du Syndicat des Boulangeriers ; Gillard, du Syndicat de la Meunerie ; Taffin, adjoint au maire de Lille.

La livre à 164,60

L'histoire continue. Le franc est en hausse un jour, descend un autre jour et, en bref, se déprécie de plus en plus.

L'Etat a remboursé 500 millions à la Banque de France

Le bilan de la Banque de France publié hier, accuse une diminution de 500 millions, pour les avances à l'Etat et de 36 millions 36.000 francs, pour la circulation fiduciaire.

Le front unique franco-belge

On mande de Rome que les nouvelles reçues de Paris et de Genève, sur les négociations en vue de constitution d'un front unique pour la défense du franc français et du franc belge, sont suivies, dans les milieux officiels italiens, avec beaucoup d'intérêt.

DUNKERQUE est sous l'effet du "lock-out"

On ne travaillera pas au port ce matin, les comptages seront fermés.

Le Comité de Défense des Intérêts du Port de Dunkerque, avait donné, nous l'avons relaté, quarante-huit heures à la Chambre Syndicale des Ouvriers du port, pour que le travail au port soit repris dès demain.

LE MAIRE FAIT UNE TENTATIVE DE CONCILIATION

Toute la journée de jeudi, des réunions ont eu lieu soit au Comité de Défense, soit au Comité du Syndicat des Ouvriers du Port.

LES DOCKERS ONT DÉCIDÉ DE SE PRÉSENTER QUAND MEME AUX COMPTAGES

Dans la soirée d'hier, les dockers se sont réunis en la salle l'Avenir. Ils étaient près de 5.000.

Au Groupe interparlementaire des R. L.

D'importantes décisions ont été prises.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Météore, ciel très nuageux avec éclaircies et averses pouvant être accompagnées de manifestations orageuses. Température 20°.

A la Gloire de l'École Laïque !

La ville de Lille organise une Manifestation monstre pour le dimanche 11 juillet

Au lendemain de la manifestation de Marqu'en-Barœul où la Fédération Nationale Catholique affirma sa haine de l'École laïque, la Ville de Lille estime qu'une réponse s'impose grandiose.

Réunie lundi, Hôtel de Ville, rue de la Monnaie, l'Administration municipale a pensé que, par delà les Partis, elle devait en appeler — élus, amicales, sections d'éducation physique, maîtres, maitresses, enfants, parents — à l'immense foule de ceux qui ont au cœur l'amour de l'école laïque et, sans provocation ni faiblesse entendent jusqu'au bout la servir.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Un Américain conciliant

(W. W. P.)



M. ADOLPH OCHS, propriétaire du grand journal américain le « New York Times », qui, à son retour d'Europe, mène une campagne en Amérique pour que les plus larges concessions soient faites pour le règlement des dettes de guerre et ne pas, par des accords trop rudes, étouffer les nations déshéritées ayant le plus souffert.

L'ATTITUDE DES SOCIALISTES VIS-À-VIS DE L'ACCORD MELLON-BERENGER

Le groupe socialiste de la Chambre, après avoir longuement discuté sur l'accord Berenger-Mellon, relativement au règlement de la dette française à l'égard des Etats-Unis, a décidé de déposer ce sujet sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution, dont les termes seront arrêtés incessamment.

Au Groupe interparlementaire des R. L.

D'importantes décisions ont été prises.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Météore, ciel très nuageux avec éclaircies et averses pouvant être accompagnées de manifestations orageuses. Température 20°.

La grève des Tramways de Lille

La deuxième journée a été marquée par un accord concernant le fonctionnement de la Centrale électrique

La deuxième journée de la grève générale des tramways de Lille et sa banlieue a été heureusement marquée, mais n'a été heureusement marquée que de menus incidents.

La grève s'est poursuivie, générale, sans la moindre défaillance. Lille a conservé hier son aspect pittoresque. Aucun tramway n'était sorti des rues, les boulevards et les principales artères arborées d'arbres encore tous entiers aux autos, camions, bicyclettes et véhicules de toutes sortes.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

Le Maire de Lille a reçu le mandat de convier : 1° les Municipalités amies de l'école laïque ; 2° les élus cantonaux se réclamant de l'école du peuple ; 3° l'Union des Amicales laïques du Nord ; 4° les délégations cantonales, dimanche, à 15 h. 30, salle des Adjudications, Mairie de Lille, à une réunion devant arrêter l'organisation définitive et surtout l'effort que l'on est en droit d'attendre de chacun.

préfet du Nord, avisait téléphoniquement Lecomte, secrétaire du Syndicat des Tramways, et Roger Salengro, maire de Lille, des incidents de la première heure et portait à leur connaissance qu'à la suite d'une démarche des industriels approvisionnés en force motrice par la Centrale, et en vertu d'ordres reçus du ministère des Travaux Publics, il se trouvait dans l'obligation de faire respecter la liberté du travail et, en conséquence, de rappeler les forces de gendarmerie, retirées la veille.

Le Maire de Lille proteste

Avec la même énergie, Lecomte et Roger Salengro protestèrent immédiatement. S'en référant à la résolution récemment votée par le Conseil général, le maire de Lille s'éleva contre l'appel des gendarmes et souligna que leur présence, loin de rétablir l'ordre, était plutôt de nature à augmenter la surexcitation.

Un nom de la municipalité, il répondit au Préfet que la police municipale suffirait à assurer l'ordre et à maintenir le calme.

Le maire de Lille ajouta qu'il confirmait par lettre sa protestation et demanda à M. Hudelo une lettre de confirmation de sa décision.

Un échange de lettres entre le Préfet et le Maire

A la suite de cette conversation, M. Hudelo, préfet du Nord, adressa au maire de Lille la lettre suivante :

« Monsieur le Maire de Lille, « M. le commissaire central n'a à sa disposition actuellement qu'un nombre insuffisant d'agents pour assurer le service d'ordre, à Lille, ceci en raison des nécessités nouvelles créées par la grève des tramways.

« J'ai l'honneur de vous informer que je m'occupe de la disposition de M. le commissaire central des forces de gendarmerie destinées à augmenter les éléments de la police locale.

« Le Préfet du Nord : (Signé) : L. HUDELO »

A cette lettre, Roger Salengro répondit : « Monsieur le Préfet du Nord, « Notre police n'ayant jamais cessé de suffire au maintien de l'ordre, l'Administration municipale vous laisse la responsabilité de l'appel aux forces de gendarmerie ; à qui le Conseil général a jugé, au cours de la dernière session, inopportune.

« J'ai rendu le plus vif hommage aux efforts opiniâtres que vous avez déployés, à l'inlassable dévouement dont vous avez fait preuve pour tenir d'éviter la grève.

« Vous me permettez, cette fois, de formuler à l'égard de votre intervention mes réserves les plus courtoises mais aussi les plus fermes.

« Le Maire de Lille, « Conseiller général du Nord : (Signé) : ROGER SALENGRO »

On voit, par cet échange de lettres, qu'il n'a, à aucun moment, été question de désaisir le maire de ses pouvoirs, comme un confrère du soir, trop désireux de susciter le désordre, l'a laissé croire.

La matinée se termine dans le calme

Un peu plus tard, vers 11 heures, le maire se rendait rue Aubert, où les grévistes stationnaient toujours, l'équipe de volontaires occupée à la Centrale, n'ayant pu être encore relayée, ni approvisionnée.

Salengro se rendit compte que le service d'ordre fonctionnait normalement et conféra longuement avec M. Potentier, commissaire central, ainsi qu'avec M. Derrel, commissaire du 5^e arrondissement. Le maire insiste auprès des représentants de l'ordre pour éviter tout incident. Puis il harangua les grévistes, les incitant au calme. Son discours fut salué de vibrants applaudissements.

La matinée s'écoula dans le calme le plus complet et ne fut marquée du moindre incident.

Celles qui veulent vaincre la Manche

Miss Gertrude Ederlé et Clarabelle Barrett



Ces deux nageuses, Miss Ederlé et Clarabelle Barrett, ont déclaré que l'on voit ici l'entraînement — sont des concurrentes de notre vaillante ondine dunkerquoise Jane Sion et vont, cet été, tenter de traverser la Manche. Renseignements au Jane Sion à côté ? Attendez !

"Veux-tu que je te tue?" elle répondit "oui" et une balle l'abattit

Ce terrible drame de l'imprudance s'est déroulé à Billy-Montigny

Un pénible accident, qui coûta la vie à Mlle Debaucque Adrienne, 19 ans, demeurant chez ses parents, rue Vitiy-le-François, à Fougères-lez-Lens, s'est produit mercredi, à 20 heures, dans la maison des parents de son ami, Bouilliez Emile, 20 ans, sise rue de la Convention, à Billy-Montigny.

Après avoir promené sur le marché de quinze ans de Billy-Montigny, Bouilliez se disposa, vers 19 heures, à rentrer, en compagnie de son camarade Henneuse Isidore, au logis où sa sœur Eléonore, mariée, seule à la maison, l'attendait. Adrienne, la victime, qui fréquentait assez souvent la maison de son ami, arriva presque aussitôt. La conversation s'engagea et non dressa le table pour manger.

Bouilliez d'accord avec sa maîtresse, se proposa de la reconduire. Il eut la malencontreuse idée de s'emparer d'un fusil de chasse, calibre 16, accroché au mur, et, sans s'en rendre compte, appuya sur la détente et le coup partit, faisant une blessure de 3 centimètres de diamètre au front de la jeune fille. La mort fut instantanée.

Les parents municipaux, prévenus, s'est rendus sur les lieux et à ouvert une enquête sur ce tragique accident. M. le docteur Lecat, que l'on avait requis, ayant refusé de donner son avis, appuya sur la détente et le coup partit, faisant une blessure de 3 centimètres de diamètre au front de la jeune fille. La mort fut instantanée.

Le corps de la jeune fille a été ramené dans la baraque de la Mairie, aux fins d'autopsie. Quant à Bouilliez, il a été mis en état d'arrestation et remis entre les mains de la gendarmerie pour être déféré devant M. le Procureur de la République, à Béthune.

A Douai, deux époux alcooliques ont succombé des suites d'une chute dans un escalier

Les époux Gilles tenaient le café situé au numéro 3 de la rue Saint-Nicolas, à Douai. L'établissement possédait sans doute une excellente clientèle, mais les consommateurs les plus altérés étaient inconsolablement habitués à se voir servir par les deux époux, et une persévérance qui devait finir par leur jouer un mauvais tour.

DANS LA NUIT... Dans la nuit de mardi à mercredi, après des libations plus copieuses que de coutume, le déhant et sa conjointe venaient de gravir péniblement l'escalier lorsqu'un châtiment d'apoplexie les palier provoqua une véritable catastrophe. Les deux époux roulerent en bas avec le chaudière en faisant un fracas qui réveilla toute la maison.

UN LIT SINGULIER Des locataires virent pour porter secours, mais l'obscurité était profonde. En craquant de l'escalier, on finit enfin par retrouver les Gilles dans un coin du couloir.

MORT DE LA FEMME... Le lendemain matin, à 5 heures, on constatait que la femme était morte d'une fracture du crâne. Le docteur Faucheur fut ouvert par les soins du commissaire de police.

UN DERAILLEMENT A LIBERCOURT Jeudi, vers 6 h. 30, une machine du service de manœuvre a déraillé à Libercourt.

Le dépôt de Fives-Lille, prévenu, avait envoyé de suite, sur les lieux de l'accident, une machine de secours.

La deuxième journée du Congrès des Spectacles à Lille

On y décide la création d'une Caisse fédérale d'assurance

Le Congrès de la Fédération des directeurs des spectacles de province s'est continué jeudi toute la journée. La matinée et le début de l'après-midi furent consacrés à des réunions de commissions. A seize heures eut lieu, en la salle de l'Alhambra, une nouvelle assemblée générale.

On y décida d'abord la création d'une caisse fédérale d'assurances pour les directeurs de province. Le principe en fut admis après discussion. La mise au point sera l'affaire du bureau.

Le Téléphonis sans fil. — Les concertos de Téléphonis sans fil portent un préjudice certain à l'industrie des spectacles, pour un rendement artistique moindre. Le fait est incontestable. Un vœu est donc admis. Il se résume ainsi : « Que soient naturalisés les concertos par téléphonis sans fil et que des charges équivalentes à celles des spectacles leur soient imposées ». Il est évident, en effet, que les concertos par téléphonis sans fil sont de véritables exploitations musicales, et que la science est un mot qui couvre la marchandisage.

Une maison de retraite. — Le principe d'une maison de retraite pour les directeurs de spectacles est admis. La réalisation de cette institution se fera selon les possibilités.

Le prochain Congrès. — On fixe le Congrès de 1937, en la ville de Marseille.

Renouvellement du bureau Le renouvellement du bureau de la Fédération pour 1937 donne les résultats suivants : Présidents d'honneur : MM. Alph. Franck, O. Dufrenoy, Brezillon ; président : M. Maur-Lafarge ; vice-présidents : MM. Montchaumont, Fougères, Zeller, Morieux, Boulay, Rasmis ; secrétaire général : M. Elie ; secrétaire adjoint : M. Capelle ; trésorier général : M. Cébail ; trésorier adjoint : M. Moch ; membres



EN HAUT : M. Maur-Lafarge, président de l'Association des directeurs de spectacles de province ; AU MILIEU : M. O. Dufrenoy, président d'honneur ; EN BAS : M. Alph. Franck, président d'honneur et M. Elie, secrétaire général de la Fédération Générale des Spectacles de France (vus par De Graeve).

bres du conseil d'administration : MM. Siaz, Dez, Paul Frady, Durand, Leriche, Pescard, Sant, Grévois, Karjal, Harpain, Deschamps, Leine, Lelou.

AUJOURD'HUI

Voici le programme de la journée de vendredi : A 10 heures, au Grand Théâtre, assemblée de clôture et réception par la Municipalité de Lille.

A midi, banquet à l'Hôtel Maréchal. Du Théâtre au lieu du banquet, les congressistes auront des auto-cars à leur disposition.

Parmi les personnalités annoncées comme devant être présentes, on nous signale MM. Albert Carré, qui fut, il y a longtemps, directeur de l'Opéra-Comique de Paris et élève si haut la renommée de ce Théâtre National ; Levasseur, commissaire du gouvernement à Bronner, sénateur de l'Isère ; Fovier, député du Rhône ; A. Messager, l'industriel auteur de « Véronique », de « La Basoche » et membre de l'Institut.

UNE SEXAGÉNAIRE DEVORÉE PAR UN CHIEN A BOULOGNE-SUR-MER

Hier, dans la matinée, Mme Camont, 72 ans, domiciliée chez Mlle Bridaine, 7, rue Thiers, à Boulogne-sur-Mer, fit une chute dans sa chambre.

Le chien de la maison, de grande taille, devint subitement furieux, se jeta sur la malheureuse avec une fureur inouïe et lui déchira la poitrine, les épaules et les avant-bras. Un docteur, mandé immédiatement, constata que les os et les nerfs de la pauvre femme étaient à ras. L'état de cette pauvre vieille est très grave, elle a dû être transportée d'urgence dans un hôpital de refuge et abattue.

Il y a quelques jours, il avait mordu la nièce de Mlle Bridaine.

Le meeting féministe de Lille



Nous avons rendu compte, hier, dans nos dernières éditions, du grand meeting international organisé à Lille, au Théâtre Edouard, par le Groupe du Nord de l'Union Française pour le suffrage des femmes. Plusieurs délégations de différentes nations parlèrent en faveur des droits de la femme et parmi elles on remarquait notamment : Mme Louise Weiss (Française), députée de l'Europe Nouvelle ; Charlier-Pacha (Égyptienne), présidente de la Ligue féministe égyptienne et Paigo (Américaine), sont notre dominatrice reconduite ici — de gauche à droite — les traits.